

*Le budget—M. Caccia*

intéressés. On prétend avoir tenté de s'attaquer à ces problèmes qui s'aggravent constamment par le biais de ce que l'on a appelé les comités sectoriels, qui réunissent des représentants des syndicats, du patronat et du gouvernement. Dans une grande mesure, et les représentants syndicaux sont certainement de cet avis, les recommandations de ces comités sectoriels sont pratiquement tombées dans l'oreille d'un sourd.

Étant donné que les services du ministre sont censés se préoccuper des besoins et des intérêts des travailleurs du Canada, que fera le ministre pour aider le pays à faire face à la nécessité de moderniser nos industries manufacturières traditionnelles, pour les faire entrer de plain pied dans l'ère des années 80 et pour fournir du travail aux millions de travailleurs qui ont toujours œuvré dans le secteur manufacturier et qui sont maintenant menacés d'être congédiés d'ici quelques années?

**M. Caccia:** Monsieur le Président, je remercie le député pour sa question. S'il avait été là ce matin, il aurait entendu la réponse du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Lumley) à sa question. Le ministre a expliqué dans les grandes lignes non seulement ce que Main-d'œuvre Canada ferait mais ce que tout le gouvernement doit accomplir pour faire place aux industries de pointe tout en modernisant les industries actuelles.

Le député prétend que l'on n'a pas tenu compte du rapport des groupes d'étude sectoriels. Je lui signale qu'en ce qui concerne la chaussure, le textile, le vêtement et la tannerie, certaines recommandations ont été adoptées et mises en œuvre par le biais du Programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre qui est entré en vigueur en 1981. Son objectif est de faire précisément ce que le député préconise: offrir une transition et une retraite anticipée aux travailleurs de ces quatre secteurs qui sont âgés de 54 ans au moins. A la suite de cette expérience, nous pourrions peut-être tirer les conclusions qui s'imposent pour établir un programme à long terme susceptible d'être mis en œuvre dans d'autres secteurs également.

Pour en revenir à la question du député, je trouve amusant que les députés néo-démocrates soient bouleversés d'entendre une interprétation du budget qui tient compte essentiellement des recommandations des travailleurs, ce qui ne leur plaît pas de toute évidence. Ils craignent manifestement quelque chose et la possibilité que non seulement nous entamions le dialogue avec les travailleurs mais que nous voulions instaurer également une forme de coopération constructive ne leur sourit guère. Je le sens et je comprends que les députés néo-démocrates soient aussi chatouilleux et qu'ils jugent bon de poser des questions à ce sujet, c'est-à-dire sur l'interprétation du budget.

**M. Fisher:** Monsieur le Président, je tiens tout simplement à faire une réflexion qui vient se greffer à ce que le ministre a si bien dit. Je tiens à rappeler aux députés néo-démocrates qui ont décidé de déformer un sujet important, que les nouvelles mesures fiscales entreront en vigueur en 1984, alors que d'après toutes les prévisions, la reprise battra son plein et que l'économie pourra se le permettre.

Je rappelle aux députés les propos que le ministre a tenus en présentant son budget; ils sont consignés à la page 24670 du

hansard. Ils feraient bien de lire le budget une première fois pour comprendre que nous stimulons l'économie maintenant et que nous percevrons des impôts plus tard.

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole à propos de l'exposé budgétaire présenté à la Chambre par le ministre des Finances (M. Lalonde) le 19 avril. Je n'ai pas l'intention aujourd'hui d'essayer de déterminer si le ministre des Finances a eu tort ou raison de présenter son budget comme il l'a fait. Par ailleurs, après ce que m'ont dit mes électeurs à la suite des deux présentations du budget, une à la télévision le lundi, et l'autre à la Chambre le mardi, j'ai été forcé de constater que les citoyens ordinaires sont convaincus que le ministre a violé le serment qu'il a fait de garder le secret en permettant que les caméras de télévision photographient l'exposé budgétaire présenté à la Chambre. Malheureusement, c'est un autre exemple de l'attitude méprisante du gouvernement actuel envers la Chambre des communes.

Les partisans du gouvernement auront beaucoup de mal à prouver le contraire. Ce sont eux qui devront répondre des 200 millions de dollars qui vont s'ajouter à notre dette à cause de la fuite budgétaire.

Le budget est rempli de clichés, de promesses et de phrases ronflantes. On dit, cependant, sur la côte sud de la Nouvelle-Écosse que les actes sont plus éloquentes que les paroles. Ce sera bien intéressant de voir au cours des mois à venir si le budget n'est que de la poudre aux yeux ou s'il s'appuie sur quelque chose de concret. Cela reste à voir.

Puisque tous les Canadiens paieront leur part des 4.65 milliards de dollars que coûtera ce que le ministre appelle son programme spécial de relance, j'ai bien hâte de voir si ce programme apportera quelque chose aux Canadiens qui ont le plus besoin d'aide dans certaines régions du Canada ou s'il sera simplement une autre sorte d'assiette au beurre dans les circonscriptions représentées par les partisans du gouvernement. Malheureusement, c'est ce qui est arrivé dans le passé.

S'ils quittaient leur tour d'ivoire à Ottawa, les ministériels constateraient avec étonnement que les priorités du gouvernement en matière de dépense offusquent et répugnent les Canadiens moyens. Il y a une chose dont tous les Canadiens peuvent être sûrs, et c'est de combien le montant de la dette nationale va augmenter à cause de ce budget. Le plan financier est une prévision quadriennale des recettes et des dépenses d'Ottawa qui montre que le gouvernement fédéral va s'endetter de plus en plus. Ce plan prévoit un déficit de 31.3 milliards de dollars en 1983-1984, de 28.7 milliards en 1984-1985, de 26.6 milliards en 1985-1986 et de 25.6 milliards en 1986-1987. Le déficit prévu s'élève au total à 112 milliards de dollars en quatre ans, ce qui portera la dette accumulée nette d'Ottawa à 232 milliards de dollars, soit une augmentation de 1000 p. 100 par rapport aux 22.6 milliards que représentait la dette fédérale en 1969, peu après l'arrivée au pouvoir du premier ministre (M. Trudeau) et de son gouvernement. Telles sont les prévisions, mais, malheureusement, les résultats ne sont jamais conformes aux promesses et le déficit réel est toujours supérieur aux prévisions.